



Une équipe d'experts spécialisés dans la Basse-Vision :  
ergonomes, psychologues,  
conseillers en aides techniques BV, vocal et braille,  
formateurs, opticiens basse-vision,  
instructeurs de locomotion, informaticiens spécialisés

Interventions sur l'ensemble du territoire français

Vos conseillères  
en Bilans de compétences adaptés



Laetitia QUESNEL  
Psychologue du travail  
Ergonome basse-vision



Christelle CESARINE  
Psychologue du travail  
Ergonome basse-vision

[laetitia.quesnel@ceciaa.com](mailto:laetitia.quesnel@ceciaa.com)

[christelle.cesarine@ceciaa.com](mailto:christelle.cesarine@ceciaa.com)

## CONTACTEZ-NOUS

CECIAA - Département Défi\*Ergo

31 cours des Juilliottes - 3e étage

Téléphone : 01 43 62 14 68

[bca@ceciaa.com](mailto:bca@ceciaa.com)



# BILAN DE COMPÉTENCES ADAPTÉ



# OBJECTIFS

Le bilan de compétences est souvent lié à une mobilité professionnelle : promotion, licenciement, reclassement, envie de changement, évolution d'une situation, handicap, ...  
Il permet de faire le point sur la situation professionnelle, et d'identifier les projets les plus adaptés à chacun.

C'est une démarche individuelle qui permet de :

Analyser et valoriser les compétences professionnelles et personnelles

Identifier les aptitudes, les besoins, les valeurs, les motivations

Mettre en avant les atouts, les freins, les conditions de réussite

Analyser finement les spécificités de la déficience visuelle et ses répercussions

Mieux se connaître soi-même  
Ouvrir le champ des possibles  
Définir un ou plusieurs projets cohérents et viables (emploi, formation, VAE, création d'entreprise...)  
Plan d'actions concrètes

# MODALITES

- 24 heures, réparties sur une durée de 3 mois
- Séances individuelles, dans nos locaux et/ou en visio-conférence
- Tests d'intérêts et de personnalité pour lesquels nos conseillères sont certifiées
- Recherches documentaires et rencontres professionnelles
- Tarif : sur devis. Financement possible par CPF.

Un bilan de compétences s'articule toujours autour de trois phases, dont la durée est variable :

1

## Phase préliminaire

- Confirmation de l'engagement dans la démarche
- Analyse des besoins
- Présentation du déroulement du bilan et des méthodes mises en œuvre.

2

## Phase d'investigation

- Analyse fine des compétences
- Passation de tests validés
- Identification des motivations et intérêts, des ressources et des freins
- Recherches sur les pistes envisagées, interviews
- Apport de connaissances sur les métiers et le marché de l'emploi

3

## Phase de conclusion

- Récapitulatif des éléments dégagés au fil du bilan
- Elaboration de plan d'action (étapes et démarches à mettre en œuvre)
- Co-rédaction d'une synthèse
- Remise d'un document de synthèse des résultats au bénéficiaire

## Nos spécificités

- Double approche psychologique et ergonomique, pour allier analyse des intérêts, motivations, besoins ; et analyse de la faisabilité du projet, grâce à la méthode ergonomique
- Actions complémentaires mobilisables (sur devis) :
  - bilan des capacités fonctionnelles auprès de notre équipe d'experts indispensable à la construction d'un projet viable
  - formation aux outils et aides techniques spécialisées
  - tests de matériel spécialisé
  - mises en situation réelle
- Expertise reconnue dans le domaine du handicap visuel et appui d'un réseau permettant d'adapter au mieux la prestation aux besoins de chaque personne en situation de handicap